

# Artisans vigneron : ça sulfite, maintenant !

**I**ls s'appellent Olivier Cousin, Emmanuel Giboulot, Sébastien Riffault ou encore Alexandre Bain. Demain, potentiellement, c'est d'une cohorte d'autres artisans paysans vigneron que l'on entendra malheureusement parler. Des hommes et des femmes respectueux de la nature et de la terre, qui récusent le terme d'exploitant - car la terre, on la caresse, on l'écoute, on l'accompagne : jamais on ne l'exploite.

Certains d'entre eux sont restés en appellation d'origine contrôlée, d'autres l'ont quittée ou ont été

contraints de le faire. Mais quels que soient leurs choix, ils peuvent désormais être poursuivis par une machinerie devenue ivre

de règles bureaucratiques, au point d'en oublier ce qui devrait être sa vocation première : promouvoir le vin de qualité.

Du respect, de la qualité et, surtout, de la transparence : c'est cela et rien d'autre que revendiquent ces passionnés de la vigne, qui se retrouvent régulièrement, au mieux, confrontés à l'Institut national des appellations d'origine (Inao), au pire à ses surgeons ou à la justice. Ce qu'on leur conteste ? Le respect qu'ils ont de la terre qu'ils travaillent, la qualité des méthodes qu'ils utilisent, la transparence des vins qu'ils produisent.

Ces crus, le public est de plus en plus nombreux à les apprécier aujourd'hui. Des vins sans « intrants », comme disent les vigneron - comprenez sans cochonneries chimiques, sans soufre ajouté, sans pesticides. Bref, des vins à base

de raisin, rien que de raisin : à l'heure où « les Français privilégient la qualité à la quantité » (baromètre Entreprise & Prévention, août 2015), voilà qui devrait être défendu, au lieu que d'être brocardé. D'autant que le travail de ces vigneron participe du rayonnement de notre savoir-faire et de notre savoir-boire à l'étranger : comment ignorer que nombre de ces bouteilles sont réclamées sur les tables étoilées qui brillent au Japon, au Brésil, aux États-Unis, au Danemark ?

Ces vins, nous en sommes convaincus, sont dans le vent de l'histoire. Du coup, les girouettes, dans leurs bureaux subventionnés et avec leur logique de pousse-caddies (on trouve des vins AOC à 1,70 euro dans certains hypermarchés : qui dira que ce sont des vins de qualité ?), s'affolent, usent et abusent de réglementations assénées sans modération !

Alors, oui : ces artisans paysans vigneron ont osé refuser de recourir à des insecticides, toxiques pour leurs vignes et pour la santé du consommateur.

Oui, ils ont osé indiquer le nom de la région de leurs vignobles pour ne pas faire des vins orphelins, désincarnés, sans mention de leur terroir et de leur mémoire d'origine.

Oui, ils ont osé contrevenir à des règles abstraites pour mieux renseigner le consommateur qui ne sait pas qu'il peut aussi ingérer, avec son petit verre de blanc ou de rouge, des copeaux de bois, de la colle de poisson, du lait, des enzymes, du citrate de cuivre et tout un tas d'autres adjuvants chimiques bénéficiant tout de même de l'estampille « appellation d'origine ».

Pour produire ces vins approuvés par la nature, ils sont même, parfois, allés au-delà des règles médiocres établies par ces hommes en costume-cravate sombres, empourprés de l'hermine de leurs Confréries. Ceux-là, guidés par des normes synonymes de profits, se sont arrogés, entre copains, le monopole de tout le système devant régir le vin dit

de qualité, au point de le tuer et d'en faire un concept au rabais.

Peu importe le respect de la terre, des vignes et finalement des consommateurs : la caste établie a fait de la lutte contre ce vent de modernité son cheval de bataille, balayant du revers de la main des pratiques viticoles certes inspirées de nos ancêtres, mais porteuses d'une nouvelle modernité agricole.

Qui sont les coupables de ce voyage en Absurdie ?

Les « organismes de défense et de gestion », d'abord : devenus le siège de tous les conflits d'intérêts, ils font des règles qu'ils édictent eux-mêmes une fin en soi et non un moyen pour promouvoir les vins de qualité.

Les organismes de contrôle, ensuite, par leur application froide - et dûment facturée - de normes qui correspondent à tout sauf aux lois de la nature, de la terre et de la vigne.

L'Inao, enfin, qui, dans un silence complice, vient alimenter, depuis le sommet, cette hiérarchie qu'il a enfantée. Privé de budget conséquent, l'Inao a, de fait, été contraint de déléguer à tous ces organismes les prérogatives de puissance publique que le législateur lui avait confiées. En bradant sa mission première, l'Inao a permis l'émergence d'organismes privés devenus autant de petits barons dans leur royaume féodal.

Contre toute cette pyramide vérolée, rouillée par ses produits chimiques, ses quotas en tout genre et son idéal bureaucrate, ces artisans vigneron, ces paysans qui murmurent à l'oreille de la nature, continueront tout naturellement de résister.

Mais combien de temps tiendront-ils ?

\* Les journalistes Sébastien Demorand, Jérémie Couston, Guillaume Nicolas-Brion, Luc Dubanchet ; les blogueurs Antonin Iommi-Amunategui, Patrick Böttcher, Eva Robineau, Philippe Rapiteau, Olivier Grosjean ; l'écrivain Sébastien Lapaque ; le chef de cuisine Yves Camdeborde ; l'avocat Éric Morain ; le réalisateur Jonathan Nossiter ; la viticultrice Sylvie Augereau ; le caviste Marc Sibard.

## MANIFESTE

Les auteurs\* pointent l'excès des règles bureaucratiques dont souffrent les producteurs de vins, et notamment ceux qui refusent de recourir à des insecticides.

**MILLON**  
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

**DESSINS ET TABLEAUX ANCIENS**  
DES VENTES DE PRESTIGE DEPUIS 40 ANS

**CATALOGUE EN PRÉPARATION**  
Expertises sur photos ou rendez-vous  
Cabinet DE BAYSER, René MILLET

Département  
Romain Béot : 01 47 27 95 34  
rbeot@millon.com

PARIS / SUISSE BRUXELLES MARSEILLE BORDEAUX



François Boucher La Laitière : 25.000 € (acquis par l'État)